

Aide-mémoire STI, 2016

REMBOURSEMENT PRÊT PERSONNEL

„Comment rembourser au mieux mon prêt?“

En tant que jeune entreprise, la fondation STI vous a octroyé un prêt personnel. Vous vous trouvez au stade précoce du développement de l'entreprise et êtes conscient des incertitudes et risques qui y sont liés.

La fondation STI vous soutient dans le développement de votre entreprise. Le prêt STI est exclusivement utilisé à cette fin. Un coach est en plus responsable de vous. Informez-le régulièrement sur votre activité et les changements en rapport avec votre projet.

Vous recevez le prêt STI en tant que particulier. Les points suivants doivent être respectés pour que le remboursement de cette obligation personnelle fonctionne:

Plan de remboursement

- Prévoyez depuis le premier jour des remboursements et provisions.
- Les remboursements ne devraient en aucun cas être repoussés jusqu'au dernier jour.
- Un plan de remboursement doit généralement être présenté à la fondation STI après 3 ans.

Constituer des provisions

- Constituez des réserves – même si les revenus générés sont faibles.
- N'espérez pas en l'avenir, agissez honnêtement par rapport à votre situation actuelle.
- Utilisez toujours un pourcentage de vos revenus comme économie.

Payer des tranches

- Prévoyez régulièrement des paiements échelonnés.
- Remboursez aussi vite que possible même des montants moins grands, par ex. par ordre permanent mensuel.

Contrôle

- Utilisez le cockpit financier STI comme outil de gestion.
- Discuter avec votre coach des réserves et des montants de remboursement.
- Baissez rapidement votre prêt à un niveau très bas, ça vous motive et vous soulage.